79e ANNEE. — N° 136. VENDREDI 24 NOVEMBRE 1939.

25 c. **Journal du Lot** 25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— d° —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LA SITUATION

Nous voulons, et les britanniques veulent comme nous, la paix pour nos deux pays et la sécurité pour l'Europe. La tâche est assez belle et assez grande pour qu'on ne se trompe pas une seconde fois sur les bons moyens à employer. On l'a ratée il y a vingt et un ans. Il s'agit de ne pas recommencer !

Dans un tout récent article du grand journal anglais, *Le Times*, je remarque la formule suivante : « *pour « que la civilisation survive, il est « absolument nécessaire de démon- « trer, une fois pour toutes, qu'on ne « saurait laisser une guerre d'agres- « sion non provoquée et purement « égoïste rapporter des gains à son « auteur.* »

Cette formule exprime une vérité évidente et qui n'aurait pas besoin d'être rappelée si nous ne vivions en un temps où les plus claires notions de justice et de droit sont bafouées ! Qu'un agresseur puisse profiter de son crime et jouir librement du bien volé à sa victime, c'est du brigandage autorisé, légalisé ! C'est-à-dire le contraire même de toute civilisation !... Cela est incontestable et risque si peu d'être contesté que Hitler a grand soin de toujours invoquer le droit avant de le violer et de se prétendre attaqué par les malheureux petits peuples qu'il assaille pour les assassiner et les dépouiller.

Notre confrère britannique a donc bien raison de proclamer que c'est là un défi à la civilisation lancé par cette Barbarie dont M. de Monzie dénonçait si éloquemment le retour offensif dans sa belle allocution à la presse anglo-américaine. Notre confrère a raison d'affirmer que cela est intolérable, que ça ne peut pas se passer comme ça si nous voulons que le monde reste acceptable pour les braves gens et qu'il faudra qu'Hitler rende gorge.

Nous nous félicitons que cette idée ait été émise par un organe qui fut parfois — aux temps anciens de l'entre-deux guerres — un peu trop enclin à l'indulgence envers les gens d'outre-Rhin. Il commence à les voir comme ils sont !

⁂

Je trouve donc sa formule excellente, mais incomplète. Elle frappe au point qu'il faut ; elle vise juste. Mais elle ne va pas assez loin, assez profond. Elle révèle encore une certaine timidité devant un fait reconnu et la persistance de certaines hésitations sur les mesures à prendre !

Il est indispensable, certes, que l'Allemagne soit désormais bien persuadée qu'elle ne s'enrichira pas en pillant, qu'elle ne se grandira pas en assassinant. Bref, il faut qu'elle sache bien que le banditisme ne sera plus supporté dans la société internationale et que, désormais, « le crime ne payera pas » !

Seulement, cela ne saurait suffire ! Faire restituer à un brigand ce qu'il a pris à ses victimes, ce n'est qu'une partie de la loi morale. L'autre consiste à le châtier pour le mal qu'il a fait et la justice reste incomplète si le crime reste impuni.

Enfin et surtout, il est important qu'on le mette dans l'impossibilité de céder encore à son mauvais instinct, de recommencer sur nouveaux frais les coups qu'il aura manqués.

⁂

Toutes les illusions charitables, mais dangereuses, ne sont pas encore dissipées dans quelques régions de la société britannique. Nous le voyons bien en lisant le discours prononcé à Londres par M. Attlee, chef parlementaire du parti travailliste britannique, où nous retrouvons quelques-unes des chimères cornues qui ont fait commettre à l'Angleterre et à la France, de 1920 à 1938, tant de fautes d'où la guerre actuelle est sortie.

M. Attlee déclare fermement qu'il faudra que réparation entière soit faite aux victimes, ce qui va de soi. Puis il ajoute que « toute idée de « vengeance ou de châtiment doit être « exclue ». Eh ! bien, si un crime comme celui de cette guerre ne doit pas être « châtié », on demande au nom de quoi seront punis les autres ? *Est-ce parce qu'il est le plus grand de tous qu'il doit être épargné ?* Voilà pour le moins une étrange conception de la justice !

D'autant plus étrange que M. Attlee, préoccupé comme nous des garanties à prendre pour empêcher le retour périodique de ces horreurs, réclame dans ce but une organisation internationale qui serait une Société des Nations renouvelée, renforcée et puissamment armée. Or, toute Société des Nations implique obligatoirement des « sanctions » contre les agresseurs ! Des sanctions, c'est-à-dire des châtiments !

Comment M. Attlee ne voit-il pas que, pour réaliser dans l'avenir son œuvre de justice internationale, il est contraint d'y prévoir ce qu'il ne veut pas admettre contre l'Allemagne d'aujourd'hui ? *Pourquoi ce qui lui paraît juste pour les éventuels criminels de l'avenir lui semble-t-il inadmissible pour les criminels avérés d'aujourd'hui ?*

Contradiction qu'il aggrave encore en réclamant, pour sa future Société des Nations, une force « écrasante » en vue d'imposer ses décisions et de punir ceux qui auraient l'audace d'y contrevenir ! Ecoutez-le :

« *Pour mettre un terme aux agres- « sions, il faut qu'il existe une force « quelconque qui puisse contraindre « en dernière instance l'agresseur à « renoncer à son entreprise.*

« *L'expérience de ces vingt der- « nières années a montré qu'il est « vain de vouloir confier à des Etats « particuliers opérant avec leurs pro- « pres forces armées la mission d'im- « poser le règne de la Loi.*

« *Ce qu'il faut, au lieu de cela, c'est « une force internationale dotée d'une « puissance tellement écrasante qu'au- « cun agresseur potentiel n'oserait la « défier.* »

En réalité, cette « force internationale » serait obligatoirement composée d'éléments pris dans chacune des nations qui constitueraient ladite Société. Personne ne peut prévoir ce qui se passerait quand il s'agirait de marcher contre tel ou tel pays dont les nationaux seraient incorporés à l'armée internationale, si celle-ci ne se diviserait pas en camps hostiles... Mais laissons cela.

M. Attlee admet donc l'emploi de la force pour imposer la loi et châtier les agresseurs. Mais cette mission, c'est justement celle qui incombe aujourd'hui à la France et à l'Angleterre. Comment trouve-t-il mauvais pour les forces franco-britanniques ce qu'il déclare excellent pour les forces internationales ?

⁂

Ne serait-il pas plus simple et plus efficace de parer tout de suite au seul péril de guerre qu'une expérience de plus d'un demi-siècle ait révélé : *le péril allemand ?*

Nous voulons, et M. Attlee veut comme nous la paix pour nos deux pays et la sécurité pour l'Europe. La tâche est assez belle et assez grande pour qu'on ne se trompe pas une seconde fois sur les bons moyens à employer. On l'a ratée il y a vingt-et-un ans. Il s'agit de ne pas recommencer !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Le salut militaire

C'est une charmante décision britannique dont notre confrère A. J., du « Jour », nous donne l'essentiel, et nous le reproduisons d'après lui. M. Hore Belisha vient de prendre une décision bien intéressante à propos du salut, entre l'armée britannique et l'armée française.

Les Britanniques sont considérés comme les hôtes des Français et par conséquent ils doivent en toutes circonstances saluer les premiers.

« Ce doit être une règle absolue, dit-il, qu'aucun officier ou soldat britannique ne rencontre un officier, un soldat français, sans un geste de politesse. Si un capitaine britannique croise un capitaine français, le Britannique doit saluer le premier. A grade différent, l'inférieur, évidemment, saluera le premier. Si un soldat français rencontre un Britannique, c'est ce dernier qui doit lui faire un salut amical. Lorsqu'un groupe d'officiers britanniques est commandé par un chef de rang élevé, il doit recevoir seul le salut des Français. S'il n'y a qu'un capitaine et des lieutenants, tous les officiers sans exception doivent le rendre. Il reste entendu que le Britannique doit saluer le premier ! Nous sommes sûrs que les Français ne lui en laisseront pas le temps. »

On ne peut montrer plus de charmante courtoisie, et cela fait souvenir de cette vieille maxime française : « Lorsque deux officiers de grade égal se rencontrent, qui salue le premier ? », la réponse classique était : « ...Le plus poli ! »

Détails, diront les gens moroses. Peut-être, mais il y a des détails importants, et qui témoignent d'une compréhension affectueuse, si nécessaire dans la période si dure que nous traversons. Ceux-là en sont. Ils participent de cet état d'esprit excellent, émouvant même, qui faisait saluer le général Gamelin, il y a deux mois, par le même Hore Belisha de ce possessif affectueux, et admiratif : « Notre Gamelin. »

Rien de ce qui peut renforcer encore la fraternité d'armes franco-britannique n'est négligeable. Et c'est pourquoi nous avons voulu faire aussitôt écho à l'articulet de A. J.

Informations

M. Lebrun aux mines de Lens

Le Président de la République, accompagné de M. de Monzie, ministre des travaux publics, s'est rendu à Lens, où il a visité plusieurs chantiers de charbonnage.

M. Albert Lebrun a prononcé une allocution dans laquelle il a donné, notamment, les renseignements suivants :

« En 1938, notre production houillère a été de 47.500.000 tonnes, soit une moyenne mensuelle, pour onze mois et demi de travail, de 4.200.000 tonnes. A ce moment, le personnel comportait 248.000 ouvriers. En octobre 1939, la production nette a été également de 4.200.000 tonnes, malgré l'arrêt de certaines houillères lorraines et un effectif ouvrier tombé à 207.000 unités à la suite de la mobilisation. »

Déclarations de M. Bélisha

« Tout va très bien », a déclaré M. Hore Belisha, ministre de la guerre de Grande-Bretagne, au correspondant de l'Agence Reuter avant de quitter Paris pour Londres, après son inspection au front. « Il existe, a-t-il ajouté, une union complète entre les forces des deux pays, et elles sont ensemble de corps et d'esprit. » Le ministre a déclaré également qu'il a eu « plusieurs entretiens extrêmement utiles » avec MM. Campinchi et Guy La Chambre.

Plus d'officiers allemands en Turquie

« Malgré la colère causée en Allemagne par l'alliance de la Turquie avec les puissances occidentales, les officiers allemands avaient continué leur activité comme instructeurs de l'armée et de la flotte turques.

« C'est seulement maintenant que l'on tire les conséquences de cette alliance, en annulant l'accord intervenu entre l'Allemagne et la Turquie. Suivant un nouvel accord amiable, les officiers allemands rentreront prochainement en Allemagne. »

Le Reich prépare le blocus de l'Angleterre

Le correspondant berlinois du « National Tidende » écrit que l'Allemagne se propose d'intensifier la guerre sur mer, afin d'effectuer le blocus complet de l'Angleterre.

Elle s'efforcera de rendre le passage des mers vers l'Angleterre si dangereux que tous les navires neutres se dirigeant vers les ports britanniques effectueront leur voyage avec des risques considérables.

Les troubles sanglants de Prague

Des voyageurs venant de Bohême apportent de nouveaux renseignements sur les cinq jours de terreur que vient de vivre Prague. Ils déclarent que le chiffre des exécutions serait bien supérieur à celui annoncé par le D.N.B. Dans la nuit du 16 au 17 et dans la journée du 17, près de huit mille étudiants et professeurs tchèques auraient été arrêtés. La plupart des prisonniers ont été déportés en Allemagne.

Plus de consuls en Pologne

Le commissariat aux affaires étrangères a avisé les représentants diplomatiques de France et des autres pays des consulats dans la partie de Pologne occupée par les Soviets que l'exéquatur donné par le gouvernement polonais à leurs consuls n'est plus valable. La France, l'Angleterre, l'Italie notamment avaient des consuls à Lwov.

Il est improbable que les alliés demandent l'exéquatur soviétique pour leurs consulats à Lwov, qui cesseront vraisemblablement d'exister.

Pénurie d'essence à Berlin

Les correspondants berlinois des journaux suédois annoncent que, dès que le soir apparaît, la capitale allemande, qui compte quatre millions et demi d'habitants, n'a plus à sa disposition que 80 taxis.

Les correspondants attribuent ce fait au manque de carburant.

Le Reich a utilisé les gaz en Pologne

Nous sommes, à l'heure actuelle, en possession de nouvelles informations attestant qu'au cours de la guerre avec la Pologne, les Allemands ont employé des gaz.

A ce sujet, de nombreux procès-verbaux ont été dressés par des autorités sanitaires.

A Wilanow, les Allemands ont usé de gaz asphyxiants ; au cours du siège de Varsovie, les troupes allemandes ont employé du phosgène dans le faubourg de Powazki, ce qui causa de nombreuses victimes.

De même, au cours du siège de Varsovie, les infirmiers de la Croix-Rouge ont dû donner des soins à des personnes qui avaient été brûlées par l'ypérite ; entre autres, de l'ypérite a été trouvée à Praga au fond d'un entonnoir.

Le Reich et la guerre sous-marine

La seule réponse qu'ait faite l'Allemagne sur la perte du « Simon-Bolivar » est contenue dans une information publiée par le « Berlingske Tidende », rapportant que les Allemands ont dressé une nouvelle liste des cinquante-huit paquebots anglais et de huit paquebots français qu'ils prétendent être armés pour combattre les sous-marins allemands et qu'ils couleront à vue.

Communiqué officiel

N° 158. — Journée marquée par une lutte d'artillerie dans la région à l'est de la Sarre, ainsi qu'à l'est des Vosges.

Activité des deux aviations.

Un avion de reconnaissance ennemi a été abattu dans nos lignes. Deux avions de chasse ont été abattus en flammes sur les lignes ennemies.

Tous nos appareils ont rejoint leur base.

N° 159. — Rien d'important à signaler au cours de la nuit.

EN PEU DE MOTS...

— M. Jules Pigasse, ancien bâtonnier au barreau de Toulouse, mainteneur de l'Académie des Jeux Floraux, âgé de 59 ans, père de 12 enfants, 10 filles et 2 garçons, lieutenant de réserve, s'est engagé pour la durée de la guerre.

— La population mondiale à la fin de 1938 était évaluée à 2 milliards 143 millions d'habitants, dont plus de la moitié en Asie. L'Europe, non compris la Russie, compte 400 millions d'habitants ; l'Afrique, 150 millions ; l'Amérique du Nord, 142 millions ; l'Amérique centrale et celle du Sud réunies, 130 millions ; l'Océanie, 10 millions et demi.

— On annonce la mort de l'amiral Guépratte, qui joua, pendant la guerre de 1914-1918, un rôle important et glorieux.

— La police a arrêté à Nice une « faiseuse d'anges » nommée de Crusy, qui se livrait à son coupable trafic depuis 1935. Elle effectuait une moyenne de 100 avortements par an pour chacun desquels elle se faisait verser 500 francs.

NOS ÉCHOS

Mélancolie.

Une jeune femme disait un matin à Anatole France, qui venait de fêter son 70e anniversaire :

— Vous avez très bonne mine ce matin, Monsieur France.

— Sans doute, sans doute, fit-il doucement, mais si j'avais 20 ans, vous ne l'auriez même pas remarqué.

Humour britannique.

Deux caricatures anglaises parues cette semaine : l'une, dans le « *Daily Mail* », est intitulée « le cheval de guerre des Nazis se disloque ». Le cheval de guerre est, en l'occurrence, ce classique « cheval de cirque » qui fait la joie de tous les enfants : un homme pour l'arrière-train, un homme pour l'avant-train, dans une peau de cheval-imitation. Ici, l'arrière-train est le parti de l'offensive immédiate, l'avant-train celui de l'offensive différée. Chacun tire de son côté, malgré les hurlements du cavalier : une Walkyrie à moustaches... à toutes petites moustaches... et qui brandit en vain la lance de Germania, tandis qu'apparaît à l'entrée des coulisses la figure effarée du régisseur Gœring.

L'autre, du « *Daily Herald* », montre deux amateurs de peinture allemands devant une somptueuse nature morte de quelque maître flamand : fruits dorés, poissons nacrés, pain blanc, et cette réflexion de l'amateur : « On se demande, Fritz, où ces peintres de l'ancien temps prenaient leurs idées... »

Rentrée des classes.

Le professeur consulte la fiche d'un petit élève, puis :

— Comment se fait-il, mon enfant, que vous vous appeliez André Durand et que votre maman soit Mme Dupont ?

— C'est que, fit l'enfant, maman s'est remariée, et moi pas.

LE LISEUR.

Chronique du Lot

ADRESSE AU GOUVERNEMENT ET A L'ARMÉE

Dans sa séance du 21 novembre, le Conseil d'arrondissement de Cahors a voté à l'unanimité l'adresse suivante :

« Le Conseil d'arrondissement, fidèle « interprète des sentiments des popula- « tions qu'il représente, adresse au Gou- « vernement et à son chef éminent, M. « Edouard Daladier, le témoignage de « son admiration pour l'œuvre de re- « dressement patriotique et national qu'il « mène avec tant de clairvoyance et « d'énergie.

« Il adresse le même témoignage aux « hommes de France qui, d'un élan « unanime, se sont levés à l'appel de la « Patrie et, sans marchander, donnent « leur sang et leur vie pour la défense « des libertés de la France et du « monde. »

ADRESSE A MM. DE MONZIE ET RENÉ BESSE

Au cours de sa séance du 21 novembre, le Conseil d'arrondissement de Cahors a voté la motion suivante présentée par M. Pagès :

« Le Conseil d'arrondissement, écho « fidèle des sentiments des populations « de la ville et de l'arrondissement de « Cahors, adresse à M. de Monzie, Maire « de la cité, à M. René Besse, député de « l'arrondissement, ses félicitations cor- « diales pour l'éminente collaboration « qu'ils apportent au chef du gouverne- « ment dans l'accomplissement de l'œu- « vre d'organisation et de libération « entreprise. »

SILENCE A LA VOIX DU TRAITRE

A propos des émissions faites par le traître de Stuttgart et radiodiffusées chaque jour par plusieurs postes allemands, le Conseil d'arrondissement de Cahors a émis le vœu suivant proposé par M. Gayet :

« Le Conseil d'arrondissement de « Cahors signale aux organismes départe- « mentaux compétents la propagande « des postes émetteurs de la radio alle- « mande, en langue française,

« Emet le vœu qu'il y soit mis un « terme par des mesures techniques « appropriées. »

Conseil d'arrondissement de Cahors

Le Conseil d'arrondissement de Cahors a tenu séance le 21 novembre. En outre des adresses et vœux dont nous rendons compte d'autre part, l'assemblée a émis les suivants :

Communications ferroviaires

Sur la proposition de M. Gayet, le Conseil demande que :

« Dès que les circonstances créées « par l'état de guerre le permettront, « les communications ferroviaires soient « améliorées entre le Nord du Départe- « ment et le chef-lieu — que, notam- « ment, les stations depuis St-Denis- « Martel jusqu'à Figeac cessent de se « trouver pratiquement séparées de « Cahors par l'arrêt prolongé des trains « dans les gares et l'attente pendant « plusieurs heures d'une correspondan- « ce à Capdenac ».

Pour des recrues à Cahors

Sur la proposition de M. Gayet, le Conseil :

« Demande à M. le Président du « Conseil, Ministre de la Guerre, de « vouloir bien envisager favorablement, « dans la mesure où les bâtiments mili- « taires existants le permettront, l'attri- « bution à la Ville de Cahors, en vue de « son instruction, d'un effectif de jeu- « nes recrues au moment de l'incorpo- « ration des nouveaux contingents ».

Les allocations militaires

Sur la proposition de M. Pagès, le Conseil émet le vœu :

« 1° Que les diverses commissions « chargées de l'attribution des alloca- « tions militaires, tout en tenant le plus « grand compte des enquêtes relatives « aux ressources de la famille du mobi- « lisé, tiennent le plus grand compte, « pour l'appréciation des droits, de la « répercussion du départ du travailleur « mobilisé, en ce qui concerne ces res- « sources.

« 2° Demande l'incorporation dans les « commissions de représentants quali- « fiés des anciens combattants ».

Pour du travail

Sur la proposition de M. Pagès, le Conseil émet le vœu :

« Que le Ministre de l'Armement ne « borne pas ses efforts à passer des « marchés et à approvisionner les gros- « ses usines travaillant pour la défense « nationale, mais qu'il étudie, au con- « traire, un système de décentralisation « des marchés, qui permettra, par la di- « vision du travail, de donner satisfac- « tion aux petits industriels travaillant « pour la défense nationale, et notam- « ment aux trois usines existant à « Cahors. »

Les permissions agricoles

Sur la proposition de M. Pagès, le Conseil émet le vœu :

« Que soit étudié par l'autorité mili- « taire, notamment pour les mobilisés « de la zone de l'intérieur, un système « de rotativité des permissions agricoles « particulièrement en ce qui concerne « les périodes d'ensemencement et de « récoltes. »

Les réquisitions

Sur la proposition de MM. Destreil, Bladié et Gipoulou, le Conseil émet le vœu :

« Que les prix établis par l'Intendan- « ce pour l'achat ou les réquisitions des « denrées ou des animaux destinés aux « besoins de l'Armée ne soient pas infé- « rieurs à ceux du commerce ;

« que les propriétaires ayant déjà « fourni volontairement du bétail soient « indemnisés de la perte qu'ils ont su- « bie, perte qui s'élève à 100 francs par « quintal ;

« que denrées et animaux soient pris « sur place, en raison du manque de « personnel et de moyens de trans- « ports. »

Pour le paiement des allocations

Sur la proposition de MM. Destreil et Bladié, le Conseil :

« Considérant que la plupart des « communes rurales sont, ou éloignées « de la perception, ou dépourvues de « bureau de poste, ce qui oblige les bé- « néficiaires des allocations militaires « à des déplacements coûteux et à une « perte de temps appréciable,

« Emet le vœu que les agences posta- « les et les correspondants de poste ru- « rale puissent payer ces allocations. »

LA PROPAGANDE COMMUNISTE DANS LA RÉGION

Sur mandat de la justice militaire de Clermont-Ferrand, Jean Clergeau, soldat au 6e génie, ex-ouvrier à la manufacture d'armes de Tulle, militant communiste, a été arrêté et écroué à Tulle pour avoir tenu des propos défaitistes et transmis des mots d'ordre communistes.

Le tribunal correctionnel de Brive a infligé huit mois de prison à François Chanciaud, maire communiste de Saint-Bonnet-l'Enfantier, coupable de propos défaitistes et injurieux.

Eglise Protestante de France

On nous communique :

M. le Pasteur Evrard, de Cahors, actuellement mobilisé, tient à remercier tout particulièrement M. le Maire et la Municipalité de la Ville pour la salle mise gracieusement à la disposition des protestants de Cahors pour la célébration de leur culte.

Depuis le départ aux Armées du pasteur de Cahors, les cultes protestants avaient lieu au presbytère, 6, rue des Cadourques. Mais à la date du 19 novembre, ils ont repris à la Mairie à 10 h. 15, sous la présidence de M. le Pasteur Eltoro. Désormais le culte sera assuré chaque dimanche ; s'adresser au concierge de la Mairie qui indiquera la salle de réunion.

Mobilisation des bons de réquisition

Direction des Services agricoles :

Les agriculteurs dont les animaux, récoltes, denrées ou matériel ont été réquisitionnés, peuvent obtenir des prêts des Caisses régionales de Crédit Agricole pour reconstituer leur train de culture ou leurs approvisionnements et leur assurer la trésorerie nécessaire à la bonne marche de leur exploitation. Les bons de réquisition sont alors utilisés comme garantie du prêt contracté.

Nous croyons utile de rappeler ces dispositions afin d'éviter que les intéressés ne soient tentés de s'adresser à certaines officines qui ne sont pas qualifiées pour faire ces transactions.

Association des Employés de Chemin de Fer

L'Association Fraternelle des Employés et Ouvriers des Chemins de Fer Français, 23, rue de l'Entrepôt, à Paris, informe tous les sociétaires que le siège de l'Association a été transféré, pour la durée de la guerre, à Vichy, 11, rue de l'Intendance.

Tous les services continuent leur marche normale et les pensions de tous les sociétaires retraités seront payées intégralement, sans aucun retard.

D'autre part, le tirage de la tombola, fixé au 25 novembre 1939, a été renvoyé à l'année prochaine, un avis ultérieur fera connaître la nouvelle date.

LES ACHATS DE VIN POUR L'ARMÉE

Nous publions ci-dessous une lettre adressée par M. le Ministre de l'Agriculture à M. René Besse, Député de Cahors, Ministre des Anciens Combattants :

« Monsieur le Ministre et Cher Collègue,

« J'ai pris connaissance avec intérêt de votre lettre du 2 novembre, par laquelle vous me faites part du désir exprimé par un certain nombre de Maires de l'arrondissement de Cahors.

« Les achats de vin destinés aux troupes sont effectués sur la production des quatre départements méridionaux, gros producteurs, mais je transmets immédiatement votre lettre à M. l'Intendant Général, Directeur régional du Ravitaillement Général de la 17e région, afin qu'il soit tenu le plus grand compte de la situation créée aux populations de la vallée du Lot par suite de l'abondance de la récolte de cette année, dans les achats qu'il effectue pour le ravitaillement des troupes de passage ou stationnées sur le territoire de sa région.

« Veuillez agréer, Monsieur le Ministre et cher Collègue, l'assurance de ma haute considération. Amitiés. *Signé :* QUEUILLE. »

AUX PLANTEURS DE TABACS

Les familles des planteurs rappelés sous les drapeaux sont informées que le paiement des mandats de tabacs de la récolte de 1939 sera effectué entre les mains d'un tiers (épouse du mobilisé ou toute autre personne) au vu d'une procuration sur papier timbré à six francs souscrite par le planteur mobilisé, et dont la signature sera certifiée par le Chef de Corps ou l'Intendant Militaire.

Les intéressés sont priés de se préoccuper, dès à présent, de se procurer cette pièce, afin d'être en mesure de la présenter à la Caisse du payeur lors du paiement.

TENTATIVE D'INCENDIE

Ces jours derniers, Mme F..., propriétaire au hameau de Lalande (commune de Bélaye), était en train de faire sa lessive dans une grange voisine de son habitation.

Or, un voisin ayant pénétré, par hasard, dans ce local, constata qu'un tison avait été retiré du feu et placé sous un tas de menu bois.

Il s'empressa d'avertir Mme F... et d'éteindre ce commencement d'incendie.

Qui donc, auparavant, était entré dans le local et avait déplacé le tison ? Mme F... porta plainte à la gendarmerie qui ouvrit une enquête, et le Parquet de Cahors fut informé.

Mardi, MM. Albert, procureur de la République, Marbot, juge d'instruction et Pécharman, commis-greffier, se sont transportés à Bélaye.

Plusieurs témoins furent entendus, mais leurs déclarations n'ont apporté aucune précision. L'enquête continue.

Couvertures pour nos soldats

Conformément aux instructions de M. le Président du conseil et de M. le Ministre de l'intérieur, un pressant appel est adressé à toutes les personnes qui pourraient donner ou vendre une ou plusieurs couvertures pour les soldats du front.

Les couvertures en laine et de teinte neutre se rapprochant du type militaire pourront être achetées. Mais tous les dons, même de couvertures, de quelque genre que ce soit, sont acceptés avec reconnaissance.

Les couvertures devront être apportées, sans retard, à la mairie de chaque commune.

Naturalisations

Sont naturalisés Français : Ferrero (Mario), agriculteur, né le 3 octobre 1900 à Leyni (Italie), ayant 5 enfants mineurs : 1° Giuseppe, né le 24 juillet 1921 à Caseile-Tirinèse (Italie) ; 2° Luigia, née le 26 décembre 1923, à St-Denis-Catus (Lot) ; 3° Michel, né le 25 avril 1925 à Duravel ; 4° René, né le 13 avril 1928 à Duravel ; 5° Arlette, née le 5 juillet 1932 à Duravel, et Brillada (Teresa-Maria), sa femme, née le 22 décembre 1902 à San-Maurizio-Canavèse (Italie), demeurant à Duravel (Lot).

Mise sous séquestre de biens ennemis

L' « Officiel » du 20 novembre publie par Cours d'appel et par tribunaux le tableau des extraits des ordonnances de mise sous séquestre des biens ennemis.

Dans ce tableau, nous relevons la mise sous séquestre suivante prononcée par la Cour d'appel d'Agen et le tribunal de Cahors : « Jacobshon (Simon) : Compte monnaie de 50 dollars à la Société Générale, agence de Cahors ».

M. Vielcazal, receveur de l'enregistrement à Cahors, est nommé administrateur séquestre.

CAHORS

AMELIORATION NECESSAIRE !

Nos confrères régionaux mentionnent, depuis quelques jours, que l'éclairage dans diverses localités de leur département a été très sensiblement amélioré.

Cette bonne nouvelle, certes, mérite d'être signalée, parce qu'elle laisse espérer que cette amélioration ne manquera pas d'être apportée dans notre région, à Cahors par exemple !

Eh oui ! comme le disait tout récemment notre excellent confrère Gau, Cahors « est l'une des villes les plus mal éclairées du Midi et du Centre de la France ».

De fait, des quartiers — et ils sont nombreux — sont totalement privés du moindre éclairage, et c'est miracle que de graves accidents ne se soient pas produits.

Toutefois, indiquons qu'un de ces derniers soirs, vers 19 heures, un de nos excellents préposés à la sûreté de la ville fut heurté et contusionné en sortant de son immeuble par un cycliste qui, évidemment, avait oublié d'allumer la lanterne de son vélo. Et comme la rue était plongée, comme chaque soir, dans la plus grande obscurité, le cycliste ne put être ni rejoint, ni reconnu.

Malheureusement, de pareils accidents se produisent assez souvent. Il faudrait bien y remédier et, naturellement, la meilleure façon c'est de rendre à Cahors non pas sa lumière d'avant-guerre, mais un éclairage meilleur !.....

On nous affirme que, prochainement, satisfaction sera donnée. Patientons donc, puisqu'aussi bien, actuellement, nous sommes favorisés par un superbe clair de lune !... Mais, après ? Que « Cahors ne soit plus l'une des villes les plus mal éclairées du Midi et du Centre de la France » !

L. B.

Dans nos établissements universitaires

M. Salesses, professeur de première au Lycée Gambetta, est nommé au Lycée de Toulouse. Nous nous réjouissons pour lui de cet avancement justifié par son mérite et ses succès. Nous déplorons son départ pour notre lycée et nous savons que nous exprimons ainsi le sentiment unanime des élèves et des parents par qui il sera très regretté.

Nous pourrions en dire autant de Mme Salesses, professeur de sciences au Lycée Clément-Marot, et nommée elle aussi au Lycée de Toulouse.

Nous leur exprimons nos félicitations et nos regrets.

Trouvailles

Il a été trouvé un porte-monnaie, par M. Balat ; un porte-monnaie, par M. Simonis ; un sac à main, par M. Bès Pierre.

Prenez garde à vos compteurs

Au début de la saison froide, il est rappelé aux abonnés du Service des eaux que, pour éviter de voir détériorer leur compteur par la gelée, ils doivent l'entourer de chiffons, de copeaux, de sciure de bois ou de paille.

Mécaniciens de l'Armée de l'Air

Parmi les candidats reçus au concours d'admission à l'Ecole des Mécaniciens de l'Armée de l'Air, de Rochefort, nous relevons avec plaisir le nom de notre jeune compatriote, M. Teyssèdre, fils de M. Teyssèdre, entrepreneur des transports à Cahors. Nos félicitations.

Cours de sténographie et de dactylographie

Mme HARANG-NOUYRIT, licenciée en droit, sténographe judiciaire, agréée près le Tribunal civil de la Seine, résidant à Cahors pendant les hostilités, donne, 11, boulevard Gambetta, des cours et leçons particulières de sténographie et de dactylographie.

Les Sports

Les Jeunes Cadourques

Foot-ball Association

Dimanche dernier, 19 novembre, les J.C. rencontraient le Racing de Figeac. Après une très belle partie, les Jeunes Cadourques sortirent vainqueurs de la rencontre par le score de 4 buts à 2. En levée de rideau, les Espoirs des J.C. battirent les Espoirs du Stade Cadurcien par 2 buts à 1.

Nous tenons à remercier par la voix de la presse l'excellent referee qui arbitra le match J.C.-Racing de Figeac.

Arrondissement de Cahors

Catus

Utilisation des internés. — Sur la proposition de M. Destreil, le Conseil d'arrondissement de Cahors a émis le vœu suivant :

« Que les Allemands internés au « camp de concentration de Catus « soient occupés à des travaux d'utilité « publique, notamment au curage, en « temps opportun, du ruisseau du Vert « et du redressement de ses berges, tra- « vail qui s'impose et que les propriétaires riverains, mobilisés pour la « plupart, sont dans l'impossibilité « d'effectuer ».

Nécrologie. — Nous apprenons avec peine la mort de Mme Veuve Moreau, décédée chez son fils, M. Moreau, Receveur des P.T.T., à l'âge de 72 ans et après une longue maladie.

Dans cette pénible circonstance, nous prions Mme et M. Moreau et leur famille d'agréer nos plus sincères condoléances.

Duravel

Union Sportive Duravelloise. — Le Bureau de l'Union Sportive et l'équipe de foot-ball-Association viennent d'être réorganisés. Nos foot-balleurs sont à pied-d'œuvre.

Ils font appel à toutes les équipes des environs pour organiser des matches amicaux aller et retour. S'adresser au Secrétaire.

Luzech

Note de la perception. — Nous rappelons au public que le bureau de la perception est toujours ouvert, à la résidence, le mercredi et le vendredi de chaque semaine, jours d'ouverture spécialement recommandés avant la date des hostilités ; il est fermé le jeudi et le samedi, ces deux jours étant consacrés au service de la perception de Sauzet. Des tournées pour l'ensemble des communes de la région sont effectuées le lundi et le mardi, suivant les nécessités du service.

— Les allocations militaires de la commune de Luzech seront payées au bureau de la perception, le premier et le troisième mercredi de chaque mois.

Montcuq

Aux Armées. — Nous avons appris avec plaisir la nomination de M. Pagès, Inspecteur d'Assurances à Montcuq, au grade d'adjudant. Les qualités remarquables de ce soldat, sa conduite exemplaire, ont retenu l'attention de ses chefs, qui, après deux mois de guerre seulement, lui ont décerné la juste récompense du labeur accompli aux premières heures de cette dure épeuve. Un poste de confiance vient d'être attribué à l'adjudant Pagès, quelque part au Front. Vives et chaleureuses félicitations. — *Un ami.*

Les Arques

Aliénation communale. — Par arrêté de M. le Préfet du Lot, le Conseil municipal de notre commune est autorisé à aliéner l'ancien couvent des Arques, au profit de M. Maurice Delfort qui s'en est rendu acquéreur.

Arrondissement de Figeac

Cajarc

Election de la municipalité. — Le Conseil municipal de Cajarc a procédé, dimanche, à l'élection du maire en remplacement du regretté M. Andrieu. A l'unanimité, M. Jules Pons, adjoint, a été élu maire.

Le Conseil a ensuite procédé à l'élection de l'adjoint au maire, en remplacement de M. Pons. M. Gaston Mirabel a été élu, à l'unanimité.

Nous adressons nos vives félicitations à MM. Pons et Mirabel.

Assier

Tombée dans l'eau bouillante. — En jouant, la jeune Colette Mounié, de la Maisonnette, âgée de 3 ans, est tombée dans un chaudron d'eau bouillante. La pauvre enfant a eu une jambe très gravement brûlée.

Automne, « jolie saison », mais attention à nous

C'est un fait qui n'est plus contesté. L'automne amène dans l'organisme de profondes modifications. Aussi bien pour tous ceux qui ont tendance à l'hypertension, à l'artériosclérose, aux états congestifs du visage ou une mauvaise circulation, pour tous ceux qui souffrent de boutons ou de maladies de peau. Le moment est venu de faire la cure matinale de Sels Largan. Les Sels Largan sont cinq sels dépuratifs associés, se vendant en flacon de 9 fr. 05 permettant de préparer un litre de solution dépurative. Toutes pharmacies.

Arrondissement de Gourdon

Salviac

Deux accidents d'automobile. — Deux accidents d'automobile se sont produits le jour de la foire de Salviac, le 20 novembre. Dans la matinée, une automobile de l'entreprise Belmont, de Goujounac, sur laquelle avaient pris place quatre ouvriers dont un espagnol a capoté au Martinet, à deux kilomètres de Salviac. Les ouvriers ont été légèrement blessés, ils ont reçu les soins du docteur Cambornac, de Salviac.

L'auteur de l'accident, un chauffeur d'un gros camion, serait recherché par la gendarmerie de Salviac et sur le point d'être découvert.

— Mme Figeac, propriétaire à Luziers, près Salviac, a été heurtée, dans l'après-midi de lundi, en pleine foire, par une automobile portant le numéro 403 EG 3 ; elle a été blessée aux jambes. M. le docteur Cambornac, appelé, lui a aussitôt donné les soins ; son état n'est heureusement pas grave. La gendarmerie a procédé à une enquête.

Martel

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Bordes, ancien greffier du tribunal civil de Tulle, père de M. Bordes, juge de paix de Martel, auquel nous adressons, ainsi qu'à la famille, nos bien sincères condoléances.

Pour faciliter et accélérer la correspondance avec les soldats aux armées,

procurez-vous au Bureau du « Journal du Lot »

ou M. KOLB, dépositaire, bd Gambetta

les CARTES POSTALES F.M. SPECIALES

Quand la femme fait un travail d'homme

Beaucoup de femmes, obligées de remplacer un mari ou un frère mobilisé, fournissent aujourd'hui un travail au-dessus de leurs forces. Pour « tenir », qu'elles prennent donc, avant les repas, un verre à madère du délicieux vin fortifiant qu'elles prépareront elles-mêmes en versant un flacon de Quintonine dans un litre de vin de table. La Quintonine donne de l'appétit, enrichit le sang, nourrit les muscles et fortifie les nerfs. 5 fr. 85 seulement le flacon. Toutes pharmacies et pharmacie Orliac à Cahors.

Dernière heure

COMMUNIQUÉ DU 22 NOVEMBRE AU SOIR

Journée marquée par l'activité des deux aviations.

Deux sous-marins ennemis, dont l'un avait été découvert par l'aéronautique navale, ont été coulés par un même torpilleur à trois jours d'intervalle.

Importants accords anglo-italiens

De Londres : Le rédacteur politique du « Financial News » écrit :

« Des accords de troc très importants entre la Grande-Bretagne et l'Italie sont sur le point d'être conclus.

« L'Italie a accepté, en principe, de vendre presque tout son excédent de chanvre, évalué à deux millions de livres, contre l'achat de jute de l'Inde. Les usines Pirelli ont, pense-t-on, accepté de livrer un grand nombre de pneumatiques en échange de caoutchouc et de coton jusqu'à concurrence d'une valeur correspondante.

« Les négociations en vue de fournitures de charbon ont également fait de bons progrès. »

Le rédacteur croit également savoir que l'Italie est prête à acheter en un an 8 millions de tonnes de charbon en échange de marchandises non encore déterminées, mais dont une partie sera probablement constituée par des appareils mécaniques.

« A ce sujet, dit-on dans les milieux britanniques, la récente visite à Londres de M. Caproni n'est pas sans signification. »

Les Allemands avaient occupé trois villages hollandais le 11 novembre

S'il fallait une preuve encore de l'intention formelle qu'avaient les Allemands d'envahir la Hollande le 11 novembre, elle nous serait fournie par un voyageur absolument digne de foi arrivé aujourd'hui des Pays-Bas. Il nous assure, de la façon la plus formelle, que, la nuit du 10 au 11 novembre, des détachements avaient passé la frontière hollandaise et occupaient trois petits villages qui, par ordre des autorités avaient été évacués par la population depuis deux jours.

Au matin du 11 novembre, sur des ordres venus du haut commandement, les troupes allemandes se replièrent en toute hâte.

Un duel à la mitrailleuse entre un hydravion allemand et la défense côtière anglaise

Les ministères de la Guerre et de l'Air britanniques communiquent :

Les défenses côtières britanniques et un hydravion allemand se sont livré un duel à coups de mitrailleuses, la nuit dernière, dans le brouillard et les ténèbres.

L'engagement a constitué un incident dans une série de raids de reconnaissance effectués par des hydravions ennemis.

Comme on l'a annoncé hier, ces raids ont amené des batteries de défense à entrer en action sur la côte Est. L'avion ennemi a plongé, ripostant à basse altitude avec ses mitrailleuses. Pendant quelques secondes, le tir a été extrêmement vif. Puis l'hydravion a repris de la hauteur et a disparu dans la brume et les nuages.

L'Allemagne confisque les biens de l'Etat polonais

Frontière allemande : Le Dr Frank, gouverneur général des territoires polonais occupés, a publié une ordonnance faisant savoir que tous les biens, meubles et immeubles de l'ancien Etat polonais, c'est-à-dire les créances, les participations et autres intérêts, sont confisqués en vue de conserver leur valeur.

L'Allemagne fabriquerait, à Pilsen, des canons de 470

De Bruxelles : La « Gazette » publie l'information suivante :

Les usines Skoda à Pilsen, qui sont tombées aux mains des Allemands, lors de l'occupation de la Tchécoslovaquie, fabriqueraient en ce moment six canons du calibre de 470, dont la portée serait considérable.

Des mines sont posées par les avions allemands

De Londres : Le correspondant du « Daily Express », à Oslo, rapporte que, presque quotidiennement, des garde-côtes aperçoivent des avions allemands sur la mer du Nord.

Ces appareils jetent une nouvelle sorte de bombe qui flotte à la surface et cause les mêmes dégâts qu'une mine.

Cet engin pèserait au moins 440 livres. On peut donc en conclure qu'un avion ne peut en transporter qu'une petite quantité.

Messerschmitt est passé en Hollande

De Londres : Selon le « Daily Sketch », Walter Messerschmitt, constructeur des fameux avions de chasse allemands qui portent son nom, a quitté l'Allemagne et s'est installé en Hollande où il construit des avions.

Depuis longtemps, ajoute ce journal, Messerschmitt était mécontent. Il estime qu'il n'a pas été bien traité par les nazis qui, il y a quelque temps, demandèrent que ses brevets soient donnés à l'Etat. Il perdit également de son prestige au début de la guerre, lorsqu'il s'aperçut que ses avions, paraissant les plus rapides du monde, étaient surpassés par les appareils britanniques et français.

Messerschmitt cherche maintenant à obtenir la nationalité hollandaise.

La guerre des mines et l'opinion italienne

De Rome : Dans les milieux fascistes on ne semble pas douter que les naufragés de navires neutres dans la mer du Nord soient le fait des mines allemandes. C'est ainsi que le *Tevere*, après avoir rappelé que la « guerre des mines » fut activement pratiquée par les Allemands pendant la dernière guerre, écrit notamment :

« Il semble bien que l'Allemagne ait songé à donner une puissante impulsion à cette forme particulière de la guerre, et si l'on considère le nombre élevé de navires qui ont coulé ces derniers jours on peut conclure que les eaux qui environnent la Grande-Bretagne sont infestées de champs de mines. »

« L'Allemagne, poursuit le journal, riposte au blocus anglo-français en créant dans la mer du Nord et dans l'Atlantique nord occidental des « zones de la mort » où l'on ne saurait s'aventurer sans courir le risque de sauter.

« Le but que l'on se propose d'atteindre, déclare en substance le *Popolo di Roma*, est éloquent et, du reste, personne ne pense à s'en cacher à Berlin. L'Allemagne répond au blocus par l'arme du contre-blocus qu'elle emploie impitoyablement. »

PETITES ANNONCES ECONOMIQUES

On demande à louer appartement VIDE, de quatre pièces au moins, avec eau, gaz et électricité. Faire offres à la Pharmacie Garnal, 97, bd Gambetta.

On demande à acheter machine à coudre avec moteur. S'adresser Maison Bédué-Caine, Boulevard Gambetta, Cahors.

AVIS DE DECES

Madame Charlotte PALAME, son épouse ; les familles PALAME, LEBOUCHER, ROQUES, M. CALMEJANE-COURSE, CARIOL, BOUDERGUES, et ses nombreux amis, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur L.-H. PALAME

décédé à l'âge de 67 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu le vendredi 24 novembre à 8 heures 45.

Réunion maison mortuaire 45, Boulevard Gambetta.

P.F.G., 71, Bd Gambetta, CAHORS

AVIS DE DECES

Monsieur Pierre MOREAU, Madame Pierre MOREAU, née BERGER, ses enfants ; Monsieur Philippe MOREAU, son petit-fils ; Monsieur et Madame Henri ESCANDE, ses frère et sœur ; Monsieur et Madame André ESCANDE, Mlle Rose ESCANDE, ses neveux et nièces ; les familles MOREAU, POLAIRE, MOUREAU ont la douleur de vous faire part du décès de

Mme Vve Ant. MOREAU

décédée dans sa 72e année, munie des sacrements de l'Eglise, à Catus (Lot).

L'inhumation aura lieu à Lespinasse (Aude), dans le caveau de famille, le 22 novembre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

ETUDE
DE
Maître BOYER
Huissier à Cahors

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le public est informé que le samedi 25 novembre 1939, à 13 heures 30, il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'un important mobilier, notamment :

Buffet et table de salle à manger ; lits avec literie ; fauteuils cuir ; toilette ; commode ; glaces ; secrétaire et commode Louis-Philippe ; fauteuils ; deux poêles feu continu ; chaudrons ; chenêts Louis XIV, etc... 15 0/0 en plus.

BOYER.

ALMANACH HACHETTE

LE SEUL
qui soit vraiment une
VERITABLE PETITE
ENCYCLOPEDIE
ANNUELLE
Vie pratique. — Curiosités.
Hygiène. — Médecine. — Sports.
Lettres. — Sciences. — Histoire.
Géographie. — Arts, etc.
PUBLIE
L'HISTOIRE de la GUERRE
1940 — 9 fr.

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 55

PIERRE DHAËL

LES DERNIERS SANGLOTS

Tous les Briançonnais vraiment dignes de ce nom ne manqueront pas de vous faire orgueilleusement observer que, juchée à près de quatorze cent mètres d'altitude, Briançon « est la ville la plus élevée de France ».

En revanche, les chasseurs alpins qui y « tirent » leurs mois de service ne se priveront pas de vous déclarer, avec véhémence, dans les termes les plus péjoratifs et les plus brutaux, que Briançon est la dernière des garnisons que l'on puisse souhaiter à une jeune recrue.

Evidemment, ces gentils soldats exagèrent, ou bien ils plaisantent — comme plaisantaient leurs anciens, lesquels, à chaque relève du bataillon, entonnaient, avec une gaieté féroce, le refrain devenu populaire dans toutes les Alpes :

Briançon
Sale garnison,
Nous t'quittons
Sonnez, clairons !...

Evidemment, Josiane ne pouvait guère envisager d'un œil optimiste la petite cité revêche dont une bise mordante emplissait les ruelles pentueuses. Elle n'avait à choisir, en réalité, qu'entre un espoir fallacieux et une certitude affreuse.

Elle calculait, logiquement :

« Si l'on n'a su encore retrouver Régis et le secourir, on ne pourra le ramener que mort. »

Et tel était son désarroi qu'elle ne souhaitait plus qu'une chose : ne pas lui survivre.

Ainsi prenait sa revanche explosive un amour trop longtemps refoulé par ignorance et, maintenant, encore si mal défini !

Qu'y avait-il, en somme, au fond de son émoi ? De la tendresse, de la pitié, du remords ?

Pauvre nature humaine ! Quels problèmes subtils n'a-t-elle pas à résoudre avec les faibles moyens d'un cœur aveugle et d'un esprit obscurci !

Par bonheur, il y a la souffrance qui rachète ; de sorte que le ciel, quelquefois, s'émeut, au spectacle criant de nos misères. Alors, se produit le miracle inespéré.

C'est ainsi que Josiane, à peine débarquée à Briançon depuis une heure, obtint une première nouvelle officielle, répandue de bouche en bouche :

— M. de Bassières est retrouvé... Il est vivant !...

Dans le bureau du Grand Hôtel des Alpes, où la nouvelle lui fut aussitôt confirmée, elle eut l'heureuse fortune de rencontrer le capitaine de chasseurs alpins qui avait dirigé les recherches. Avec la plus obligeante courtoisie, il lui fournit les détails dont elle était anxieusement avide.

— Oh ! oui, Madame, un vrai miracle. Ou plutôt une série de miracles. On a pu, en effet, reconstituer ce premier fait : la planche vermoulue qui servait de pont sur l'abîme ayant cédé, M. de Bassières est tombé dans le vide, c'est-à-dire dans les conditions les plus aventurées et les plus dangereuses. Quelques centimètres de plus, et il pouvait se fracasser la tête sur les dures saillies qui pointaient de tout côté.

Et, comme Josiane étouffait mal un cri d'effroi :

— Rassurez-vous, Madame ! reprit vivement l'officier. Cet horrible accident ne s'est pas produit, grâce à Dieu ! Et ça été le premier miracle.

« Quant au deuxième, voici : alors que le corps de l'infortuné guide était happé à mi-chemin par une arête de granit à laquelle il s'accrochait, votre mari, dont la chute était pourtant parallèle, ne rencontrait aucun obstacle dangereux. A telles enseignes qu'il pouvait impunément poursuivre sa route jusqu'au sol.

— C'est exact ! approuva le directeur de l'hôtel, qui avait suivi pas à pas les recherches. Et voici le troisième miracle : un accueil inespéré au fond même du précipice !... Vous comprenez, Madame, qu'il y avait neuf chances contre une de n'en revenir que mort et à l'état de bouillie.

— Oui, approuva l'officier. Or, par un hasard providentiel, le ravin où s'abîma votre mari était tapissé d'une très forte couche de neige qui amortit sa chute... En outre, dans ce trou profond, bien abrité contre la bise, il a pu éviter la mortelle congestion par le froid, pendant que nous activions nos recherches pour le retrouver.

Dominant mal son émotion, Josiane appuya sur le capitaine un regard profond.

— Et vous avez réussi à le sauver, Monsieur ? dit-elle, avec un accent de reconnaissance qui faisait vibrer sa voix grave.

L'officier eut un haussement d'épaules dubitatif :

— Nous sommes parvenus à le tirer encore vivant du gouffre, rectifia-t-il modestement. Le reste est l'affaire des médecins, des infirmières, et, ajouta-t-il galamment, votre affaire, surtout, Madame. Puisque vous êtes venue pour soigner votre mari, nul plus que vous, certes, n'est capable de le sauver.

Elle sourit et s'inclina sans répondre.

Mais, au fond d'elle-même, elle pensait :

« Dieu le veuille ! Que je puisse le sauver et le conquérir ! »

XXXIV

— Non, Madame... Absolument rien de cassé et aucune lésion intérieure ! confirma le médecin-chef de la clinique où l'on avait transporté Régis de Bassières.

Josiane tressaillit de joie, en entendant cette déclaration si nettement favorable. Son cœur se dilata et il s'en échappa soudain à l'adresse du ciel comme un cantique d'actions de grâces.

Le docteur reprit, plein de son sujet :

— En revanche, un traumatisme formidable, comme vous pouvez vous le figurer. Songez donc : une chute pareille, dans de si tragiques conditions !

« Nous observons particulièrement le système nerveux, les réactions symptomatiques. L'état proprement comateux n'a duré que quelques heures. A présent, nous sommes rassurés. Il n'y a pas de péril immédiat ; mais il y aura des suites, et il s'agit de discerner lesquelles...

« Le développement de la maladie, voilà ce qui importe. C'est en surveillant le sens de ce développement que nous pourrons fournir un diagnostic utile et précis...

Bien sûr, bien sûr !... Josiane n'en doutait pas, et c'est même pour surveiller, de ses propres yeux, les développements attendus, qu'elle tenait à s'installer au chevet de son mari, à titre d'infirmière suppléante.

Comment eût-on pu contester la légitimité d'une requête si naturelle ?

.....

La grosse horloge normande qui étale son ventre renflé au centre de la galerie vient de sonner les douze coups de minuit, avec son timbre aux résonances graves.

Dans la chambre aux murs ripolinés de blanc rendu plus mat par une légère grisaille, sous la lueur diffuse des ampoules voilées, Josiane est là, assise au chevet de Régis.

Au pied du lit, Mlle Isabelle, renversée dans son fauteuil, rêve des femmes heureuses que leur métier ne prive pas d'un repos bien gagné, jusqu'à des heures aussi indues. Mlle Isabelle, c'est l'infirmière : une forte femme au visage épanoui, pleine de science professionnelle, de dévouement, d'habileté et de douceur avec ses malades ; mais alourdie par l'embonpoint, la cinquantaine, le dur labeur d'une journée trop longue. Elle succombe sous la fatigue, et ronfle parfois sur le mode mineur, bien que ne dormant que d'un œil, ainsi qu'elle sera toujours prête à le jurer avec conviction.

(*à suivre*).